



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ROUGE INDIEN

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit ROUGE INDIEN

Utilisation du produit Matière colorante

Fournisseur :



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

E mail : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 01 45 42 59 59 (ORFILA)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des dangers, y compris une déclaration de nature globalement dangereuse ou dangereuse :

Phrases de risque :

Nocif en cas d'inhalation, affecte le système respiratoire. Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

Phrases de sécurité :

Conserver dans un endroit frais, sec et aéré. Protéger contre les dommages physiques



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux et un essoufflement.
- Ingestion : des doses orales extrêmement élevées peuvent produire des troubles gastro-intestinaux.
- Contact avec la peau : aucun effet indésirable attendu
- Contact avec les yeux : peut provoquer une irritation mécanique.
- Exposition chronique : L'inhalation à long terme d'oxyde rouge a entraîné une marbrure des poumons, une condition appelée sidérose. Ceci est considéré comme une pneumoconiose bénigne et n'entraîne généralement pas de déficience physiologique significative. Un contact visuel à long terme peut tacher les yeux et laisser un « anneau de rouille ».

Aggravation de conditions préexistantes : Les personnes souffrant d'insuffisance respiratoire peuvent être plus sensibles aux effets de la substance.

- Cote de santé : 1 – légère
- Indice d'inflammabilité : 0 – aucun
- Indice de réactivité : 1 (léger)
- Note de contact : 1- Légère
- Équipement de protection de laboratoire : lunettes, blouse de laboratoire



3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Identité chimique de la substance : Fe₂O₃

Nom commun : Oxyde rouge

Numéro CAS : 1309-37-1

Code douanier : 32064910

mélange

identification chimique des ingrédients Fe₂O₃ SiO₂ Al₂O₃ CaO MgO

Proportion of ingrédients 50-60% 07-10% 0.5% 0-2% 0-1%

Numéros CAS des ingrédients

Fe₂O₃ – 1309-37-1



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SiO₂ - 7631-86-9

CaO - 1305-78-8

Al₂O₃ - 1344-28-

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Déplacez-vous vers une zone d'air frais. Obtenez des soins médicaux pour toute difficulté respiratoire
- Ingestion : En cas d'ingestion d'une grande quantité, faire boire de l'eau et consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver la zone exposée avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Incendie : Ne devrait pas constituer un risque d'incendie

- Explosion : Aucune information trouvée
- Moyens d'extinction d'incendie : Utiliser tout moyen approprié pour éteindre l'incendie environnant.
- Informations spéciales : en cas d'incendie, portez des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet fonctionnant à la demande de pression ou dans un autre mode de pression positive.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Procédures d'urgence : Aérer la zone de fuite ou de déversement. Porter un équipement de protection individuelle approprié comme spécifié à la section 8.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Ramasser et placer dans un conteneur approprié pour la récupération ou l'élimination en utilisant une méthode qui ne génère pas de poussière.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver dans un récipient bien fermé.

Conserver dans un endroit frais, sec et aéré. Protéger contre les dommages physiques.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Les récipients de ce matériau peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides car ils retiennent des résidus de produit (poussière, solides). Respecter tous les avertissements et précautions répertoriés pour le produit.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Limites d'exposition aéroportée, limite d'exposition admissible (PEL) OSHA - Fumée d'oxyde rouge : 10 mg/m³

- Valeur limite d'exposition (TLV) de l'ACGIH - Oxyde rouge (Fe₂O₃) : 5 mg/m³ (TWA) fraction respirable

- A4 – Non classifiable comme cancérigène pour l'homme

Système de ventilation :

Un système d'échappement local et/ou général est recommandé pour maintenir l'exposition des employés en dessous des limites d'exposition atmosphérique. La ventilation par aspiration locale est généralement préférée car elle peut contrôler les émissions de contaminants à la source, empêchant ainsi leur dispersion dans la zone de travail générale. Veuillez vous référer au document de l'ACGIH, Ventilation industrielle, Manuel des pratiques recommandées, édition la plus récente, pour plus de détails.

Respirateurs personnels (approuvés NIOSH) :



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Si la limite d'exposition est dépassée et que les contrôles techniques ne sont pas réalisables, un demi-masque respiratoire contre les particules (filtres NIOSH de type 95 ou supérieur) peut être porté jusqu'à 10 fois les limites d'exposition ou la concentration d'utilisation maximale spécifiée par l'agence de réglementation appropriée ou le fournisseur de respirateurs, selon celui qui est le plus bas.

Un respirateur contre les particules à masque complet (filtres NIOSH de type N100) peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration d'utilisation maximale spécifiée par l'agence de réglementation appropriée ou le fournisseur de respirateurs, selon la valeur la plus basse.

Si des particules d'huile (par exemple lubrifiants, liquides de coupe, glycérine, etc.) sont présentes, utilisez un filtre NIOSH de type R ou P. En cas d'urgence ou dans les cas où les niveaux d'exposition ne sont pas connus, utiliser un masque complet à pression positive et un respirateur à adduction d'air.

Avertissement : Les respirateurs purificateurs d'air ne protègent pas les travailleurs dans une atmosphère pauvre en oxygène.

- Protection de la peau : Porter des gants et des vêtements propres couvrant le corps.
- Protection des yeux : Utilisez des lunettes de sécurité contre les produits chimiques. Maintenir une fontaine oculaire et des installations de trempage rapide dans la zone de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence (couleur, forme physique, forme). : Poudre de couleur rouge
- Odeur. : Sans odeur
- Pression de vapeur. Aucune information trouvée
- Densité de vapeur. : Aucune information trouvée
- Point/plage d'ébullition. : N'est pas applicable
- Point de fusion : 1250 deg cent.
- Solubilité (préciser le solvant, par exemple eau). : <0,1% dans l'eau
- Densité spécifique : 3,8
- Absorption d'huile ml/100 g : 16-18 ML



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Informations sur les matériaux inflammables, notamment :
- Point d'éclair et méthode de détection du point d'éclair ; : Aucune information trouvée
- Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité (explosive) dans l'air : Aucune information trouvée
- Température d'allumage. : Aucune information trouvée
- Informations Complémentaires
- Valeur thermique spécifique. : Aucune information trouvée
- Finesse. : 325 mailles
- Teneur en composés organiques volatils (COV). : Néant à température ambiante
- Taux d'évaporation. : Aucune information trouvée
- Viscosité. : N'est pas applicable
- Pourcentage de volatilité. : 1% Max. à 105 degrés. Centigrade
- Coefficient de partage octanol/eau. : Aucune information trouvée
- Concentration de vapeur saturée (inclure les températures de référence). : N'est pas applicable
- Des caractéristiques supplémentaires non mentionnées ci-dessus peuvent également être fournies si elles sont applicables au matériau. : Néant
- Propagation de la flamme ou vitesse de combustion des matériaux solides. : Néant
- Propriétés des matériaux inflammables et ininflammables qui peuvent déclencher ou contribuer de manière unique à l'intensité d'un incendie (par exemple, classe 4 ou classe 5). : aucune information disponible
- Potentiel d'explosion de poussière. : Néant
- Réactions qui libèrent des gaz ou des vapeurs inflammables. : Néant
- Caractéristiques de combustion rapide ou intense. : NUL
- Produits non inflammables qui pourraient contribuer à des risques inhabituels lors d'un incendie, tels que des agents oxydants et réducteurs puissants ou des agents peroxydants. N'est pas applicable
- Libération de vapeurs et de gaz inflammables invisibles. : NUL



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Température de décomposition. : Pas de décomposition à température ambiante

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage
- Conditions à éviter : Incompatibles
- Matières incompatibles : Monoxyde de carbone, Hydrazine, Hypochlorure de calcium, acide performique, pentafluorure de brome
- Produits de décomposition dangereux : Aucune information disponible
- Réactions dangereuses : Aucune polymérisation ne se produira

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets sur la santé dus aux voies d'exposition probables : Aucune information DL50/LC50 trouvée concernant les voies normales d'exposition professionnelle. Enquêté comme tumérogène.

- Ingrédient : Oxyde Rouge Fe_2O_3 (1309-37-1)
- Cancérogène NTP :
- Connu : Non
- Prévu : Non
- Catégorie CIRC : 3

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

13. Écotoxicité : Aucune information trouvée

14. • Devenir dans l'environnement (exposition) : Aucune information trouvée



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets

Vérifier l'aptitude du produit à être réutilisé. Les déchets et emballages vidés non nettoyés doivent être emballés ou fermés, étiquetés et évacués vers un centre de destruction ou de recyclage en respectant la législation nationale en vigueur. Consulter le fabricant en cas de quantités importantes. En cas de réexpédition de récipients vides non nettoyés, signaler au destinataire les risques

éventuels encourus du fait des résidus du produit. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur selon la liste Européenne des déchets (LED). Tout producteur de déchets est entre autres tenu de classer ses déchets selon le code de catégorie et de procédé de la Liste Européenne des Déchets.

(LED).

Déchets dangereux

A la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive UE 91/689/CEE

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Numéro Nom d'expédition Classe PG Etiquette Autres informations

ONU

ADR/RID

non réglementé

GGVSE

non réglementé

ADNR

non réglementé



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

PG : groupe d'emballage

Non dangereux pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le statut réglementaire d'un matériau (y compris ses ingrédients) en vertu de la législation indienne pertinente en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

État de l'inventaire des produits chimiques – Partie – I

Ingrédient : Oxyde Rouge (Fe_2O_3) (1309-37-1)

Australie : Oui

TSCA – Oui

CE – Oui

Japon : Oui

État de l'inventaire des produits chimiques – Partie – 2

Corée – Oui

DSL – Oui

NDSL : Non

Phil - Oui

Réglementations fédérales, étatiques et internationales – Partie 1

LEP 302

LEP 313

Convention sur les armes chimiques : Non



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TSCA 12(b) : Non

CDTA : Non

SARA311/312 :

Aigu : Oui, Chronique : Oui, Incendie : Non, Pression : Non, Réactivité : Non., (Pur/Solide)

Code Hazchem indien : Aucun attribué

Calendrier des poisons : aucun attribué

SIMDUT : Cette fiche signalétique a été préparée selon les critères de danger des zones contrôlées.

Le Règlement sur les produits (RPC) et la fiche signalétique contiennent toutes les informations requises par le RPC.

17 . AUTRES INFORMATIONS

Cotes NFPA :

Santé : 1

Inflammabilité : 0

Réactivité : 0

Avertissement de danger sur l'étiquette :

Attention : Nocif en cas d'inhalation. Affecte le système respiratoire. Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

Précautions sur l'étiquette :

Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements

Bien se laver après manipulation

Évitez de manipuler la poussière

Gardez le conteneur fermé

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate

Étiquette Premiers secours :



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Obtenez des soins médicaux pour toute difficulté respiratoire.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe/persiste.

- Utilisation du produit : Pour usage industriel
- Source d'information : Notre Service Technique, recherche Internet
- Date de préparation de la FDS : 01/07/2025

